ÉCLARATION 2024

Contribution Interprofessionnelle Obligatoire (CVO)

Arrêté du 22.12.2022. Publication au Journal Officiel le 28.12.2022. Art. L 632-3 et suivants du Code rural et de la pêche maritime

FRANCE BOIS FORÊT - Service Gestion CVO - CS 90006 - 59718 LILLE CEDEX 9

(1) Renseignements: 03 66 88 39 63 du lundi au vendredi de 9h à 18h

DATE LIMITE 30/04 2024

BOR 241 EN

cvo.franceboisforet.fr

Munissez-vous de votre n° de contributeur FBF

Facile

Rapide

En cas d'absence de ventes ou de chiffre d'affaires réalisé durant l'année écoulée, une déclaration à néant est obligatoire.



À la suite de votre déclaration

Réglez par prélèvement SEPA

Paiement sécurisé

l .	
1	

Votre identification contributeur	Vos coordonnées postales
Votre N° de contributeur FBF	
Notre réf.	
SIRET	
Code NAF	Tél.
Merci de vérifier vos coordonnées, de les compléter ou de les corriger lisiblement	e-mail
pour l'envoi de votre attestation par courrier électronique.	@

DÉCLARATION CVO 2024 (voir la Notice explicative)

Indiquez le montant du chiffre d'affaires ou des achats réalisés au cours de l'année civile précédente (voir Notice pages 6 à 8) dans chacune des activités ci-dessous.

Chiffre d'affaires global de votre entreprise HT (toutes activités confondues) :

€

Chiffre d'affaires 2023 (arrondir à l'euro inférieur)

	Activité exercée	A CA HT du 01.01.2023 au 31.12.2023	х	B Taux de CVO	=	A x B = C Montant CVO à verser
1	Activité de sciage, tranchage (Notice page 6 - n° 3 et page 7 - n° 5)	•	х	0,15%	=	€
2	Activité de séchage, traitement, imprégnation, modification thermique du bois (Notice page 6 - n° 4)	•	х	0,10%	=	€
3	Activité de rabotage, usinage, collage du bois (dont parquets) (Notice page 6 - n° 3)	€	х	0,10%	=	€
4	Professionnels de l'emballage en bois et merrains (sur la base des achats de bois) (Notice page 7 - n°8)	€	х	0,10%	=	€
5	Professionnels de l'exploitation forestière et de la revente de bois ronds (Notice page 6 - n° 2)	€	х	0,15%	=	€
6	Prestataires de services en travaux forestiers et reboiseurs (Notice page 8 - n° 10)	€	х	0,03%	=	€
7	Professionnels grainiers et pépiniéristes (Notice page 6 - n° 1)	€	х	0,07%	=	€
8	Professionnels de la fourniture de bois destinés à l'énergie ou l'industrie (Notice page 7 - n° 7)	€	х	0,15%	=	€
9	Fabricants de granulés, pellets, agglomérés (Notice page 7 – n° 7)	€	х	0,10%	=	€
10	Producteurs de farines de bois (Notice page 7 - n° 7)	€		0,09%		€
11	Professionnels de la fabrication d'objets divers en bois (Notice page 7 - n° 6)	€	х	0,09%	=	€
	Activité Pin maritime	A : CA HT du 01.01.2023 au 31.12.2023	х	B : Taux de CVO	=	A x B = C Montant CVO à verser
12	Prestataires de services en travaux forestiers et reboiseurs (Notice page 8 - n° 10)	€	х	0,03%	=	€
13	Professionnels grainiers et pépiniéristes (Notice page 6 - n° 1)	€	х	0,07%	=	€

•	ГО	TA			10		-	73				•
) ()		43	a		- 6	•
_			-	·	_	_		, –	•	-		•

Je règle ma CVO: ☐ par virement ☐ par chèque



€

IMPORTANT : C\	O colle	ectées pour le co	mpte de	es propri	étaires [.]	forestiers				
de Débours Classe 46 au 31.	présente, l'ar 12.2023 (cf. N	nexe CVO 2024 qui détaille les	montants coll	ectés et qui doiv	vent être issus	-	e			
Dans le cas où votre entreprise n	'est pas assujet	tie, vous devez joindre une attestat	ion de votre exp	oert-comptable. (M	odèle téléchargeabl	e sur franceboisforet.fr)				
Si vous avez cessé votre activité de (joindre un extrait Kbis obligatoirement)	•	chez cette case et indiquez la date de	cessation		Date Jour	Mois Année				
Modalités de règleme	ent (coche	z l'une des cases suivant vo	otre choix de	e règlement)						
Règlement par prélèvem		Possible uniquement <u>en procé</u> (munissez-vous de votre RIB e Possibilité de payer en 6 fois s	t de votre N°	de contributeur	FBF).		ret.fr			
1)										
Règlement par vireme	ent	Date Jour Mois Année		Montant		€				
Mention OBLIGATOIRE pour la		votre règlement : indiquer le non our les virements à : Crédit A			otre numéro de	contributeur FBF.				
ont non		IBAN (Internation	nal Bank A	ccount Numb	er)					
Tout virement non référencé ne pourra	FR76	1820 6002 8060 2868 0584 138								
être rattaché à votre déclaration. BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP882 Titulaire du compte : France Bois Forêt ENTREPRISES - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS										
J)										
Règlement par chèque	e	Date Jour Mois Année		Montant		€				
N° de chèque			libe	ellé à l'ordre de Fr	rance Bois Forê	t ENTREPRISES				
Je certifie sur l'honneur l'exactitude Cette déclaration pourra faire l'obj	des renseignem		Signature et	: cachet de l'enti	reprise obligat	oires	\neg			
en l'absence de déclaration.		e la CVO, sans délai de prescription								
en l'absence de déclaration.										
en l'absence de déclaration. Nom Prénom										
en l'absence de déclaration.				Date :						

Pour un accès direct à franceboisforet.fr

